



# Assemblée générale

Distr. générale  
15 décembre 2003  
Français  
Original: anglais

---

## Cinquante-huitième session Cinquième Commission

Point 121 de l'ordre du jour

Projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2004-2005

### **Utilisation du montant inscrit au chapitre 3 (Affaires politiques) au titre des missions politiques spéciales**

#### **Note du Secrétaire général**

1. Un montant de 163 178 100 dollars (avant réévaluation des coûts) a été prévu au titre des missions politiques spéciales inscrit au chapitre 3 du projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2004-2005<sup>1</sup>. Après réévaluation des coûts, le montant demandé s'établit à 169 431 700 dollars. Comme indiqué au paragraphe 3.56 du chapitre 3, l'emploi des fonds sera subordonné aux directives des organes délibérants et à l'approbation de l'Assemblée générale et se fera à mesure que le Conseil de sécurité et/ou l'Assemblée générale créeront des missions ou renouvelleront le mandat des missions existantes.

2. Pendant la session en cours, l'Assemblée générale devra approuver plusieurs montants, dans le cadre des états d'incidences sur le budget-programme et des prévisions de dépenses relatives aux mandats autorisés par elle et/ou par le Conseil de sécurité, qui représentent au total un montant de 142 476 900 dollars sur les 169 431 700 dollars prévus au titre des missions politiques spéciales au chapitre 3 (Affaires politiques) du projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2004-2005, comme indiqué dans l'annexe au présent rapport.

3. **La Cinquième Commission voudra peut-être prendre note du fait qu'après imputation de la somme de 142 476 900 dollars sur le montant prévu au titre des missions politiques spéciales, il restera un solde non affecté de 26 954 800 dollars au titre de ces missions.**

---

<sup>1</sup> A/58/6 (sect. 3).



**Annexe**

**Montant prévu au titre des missions politiques spéciales  
au chapitre 3 (Affaires politiques)**